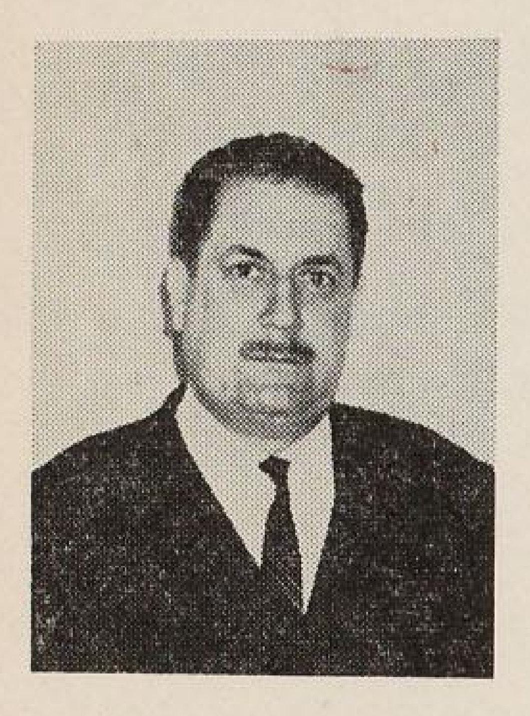
Elections législatives du 30 Juin 1968 — 2e Circonscription du Département de la Côte-d'Or

UNION DE DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE

Dr Henry BERGER



Electrices, Electeurs,

Le scrutin de dimanche dernier a prouvé que les Français étaient conscients du péril auquel ils venaient d'échapper et qui les menace encore.

Le parti communiste a essayé de gagner de vitesse les maoïstes de la Sorbonne et de l'U.N.E.F., ainsi que les gauchistes du P.S.U. et les enragés des groupes anarchistes. **Leur manœuvre n'a trompé personne.**

LES FRANÇAIS ONT RÉAGI.

Seul le gouvernement du Général de Gaulle et de Georges Pompidou apporte la sauvegarde de nos libertés et la garantie de la légalité républicaine.

Par **23.897** voix contre 8.585 au candidat C.P.D.M., 8.514 au candidat de la F.G.D.S. et 5.846 au candidat communiste, **la majeure partie d'entre vous m'a donné sa confiance.**

LA LUTTE N'EST PAS FINIE.

Votre vote de dimanche prochain confirmera votre volonté de voir la France se relever rapidement, ses institutions jouer efficacement, votre liberté et votre pouvoir d'achat être sauvés dans le respect de la légalité républicaine.

Une large majorité à laquelle adhéreront tous ceux qui sont convaincus de ces principes sera la conséquence de cet élan.

Elle sera la garantie d'une plus grande liberté d'expression et d'un dialogue souhaité par tous.

Electeurs, Electrices,

NE VOUS ABSTENEZ PAS !

PAR VOTRE VOTE VOUS DÉCIDEREZ DE L'AVENIR DE LA FRANCE !

Remplaçant éventuel :

Maurice LOMBARD



VOTEZ Dr Henry BERGER

F. Berthier - Dijon